

Débats parlementaires à la Chambre des Communes (27 juin 1950)

Légende: Le 27 juin 1950, face au nombreux détracteurs du plan Schuman, Winston Churchill s'exprime à la Chambre des Communes pour dénoncer l'absence du Royaume-Uni à la table des négociations sur le pool charbon-acier européen.

Source: Parliamentary Debates. House of Commons-Official report. First session of the Thirty-Ninth Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. 14 George VI. Dir. of publ. Hansard. 1950, No 476; fifth series. London: His Majesty's Stationery Office. p. 2106-2112; 2142-2148; 2151-2159.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/debats_parlementaires_a_la_chambre_des_communes_27_juin_1950-fr-oe88cf11-7b12-4ca2-ba4f-00207d49415f.html

Date de dernière mise à jour: 05/07/2016



Débats parlementaires à la Chambre des Communes (27 juin 1950)

[...]

M. Edelman (Coventry, circonscription Nord): Notre collègue M. Hogg, représentant d'Oxford, nous a dit de façon très claire la nuit dernière, dans un discours enflammé, qu'il était prêt, moyennant certaines garanties, à abandonner la souveraineté britannique à une autorité supérieure. Cette déclaration est franche et sans ambiguïté, mais notre collègue n'a pas indiqué aussi clairement jusqu'où son propre parti le suivait dans cette déclaration. L'un des problèmes des députés siégeant de ce côté-ci de la Chambre, depuis que le chef de l'Opposition s'est lui-même associé pour la première fois à l'idée d'une Europe unie, est de saisir dans quelle mesure exactement l'Opposition est prête à contribuer à l'abandon de la souveraineté britannique.

De fait, l'an dernier à Strasbourg, lors de l'ouverture de ces débats, beaucoup de journalistes d'Europe continentale mais aussi d'Amérique croyaient que le Parti conservateur était disposé, du simple fait qu'il partageait l'idée d'une Europe unie, à soutenir carrément l'idée d'une Europe fédérale. Cette façon de voir était si répandue que les représentants du Parti travailliste, qui appelaient à bâtir l'unité européenne par le biais de la coopération dans des agences spécifiques dotées de mandats bien déterminés, ont été accusés de traîner des pieds. En dépit du fait que le Gouvernement britannique travailliste avait pendant si longtemps et à un tel coût pour les habitants de notre pays, contribué au bien-être du Continent, et alors que la Grande-Bretagne avait fait tant de sacrifices pour se redresser, les représentants du Parti travailliste étaient considérés comme opposés à l'unité européenne.

Lorsque le chef de l'Opposition est venu s'exprimer à Strasbourg pour la première fois, bon nombre de ses auditeurs étaient convaincus qu'il allait se lancer dans une attaque virulente contre le Président du Conseil, à laquelle les correspondants de presse avaient préparé le public. Mais lorsqu'il se leva pour prendre la parole, non seulement il fut loin d'attaquer le Président, mais il se rallia à l'approche du Président sur l'unification européenne. Le chef de l'Opposition a déclaré ceci:

«Il ne nous appartient pas de prendre des décisions qui relèvent du pouvoir exécutif. Nous ne devons pas, sur notre base électorale actuelle, tenter de remettre en question les pouvoirs dûment constitués de Parlements nationaux directement issus du suffrage universel.»

Puis le chef de l'Opposition a enchaîné sur la future structure politique de l'Europe:

«Pour reprendre l'adage bien connu, avant de marier une fille, il est bon de regarder à quoi elle ressemble.»

C'est ce que le Gouvernement a choisi de faire pour le plan Schuman; et si le chef de l'Opposition estime que le Gouvernement a agi de manière imprudente en demandant un examen préliminaire, il ne peut que blâmer les conseils qu'il a lui-même donnés, et que le Gouvernement a mis en action.

Le fait est qu'un Gouvernement travailliste qui avait fait cette déclaration sans équivoque sur la question de l'abandon de la souveraineté, et qui avait déclaré très clairement qu'il n'était pas disposé à reprendre à son compte le principe d'un tel abandon sans consultation préalable du Parlement et du peuple ne pouvait agir autrement que ce qu'il a fait s'agissant de l'invitation formulée par le Gouvernement français. Et je veux bien croire que si le chef de l'Opposition avait été aux commandes, lui aussi aurait été cohérent et n'aurait pas agi différemment de ce que le Premier ministre a fait.

Une chose devrait sauter aux yeux de chacun, non tant la nature de la proposition Schuman que la manière dont elle a été avancée. Je viens de parler d'une invitation. De fait, nombre d'entre nous l'auront sans doute

davantage ressentie comme un ultimatum. Aucun gouvernement responsable n'aurait pu se ranger à un principe qui aurait contraint la Grande-Bretagne à abandonner sa souveraineté, à moins que ce Gouvernement n'eût, par avance, procédé à l'examen le plus exhaustif possible de la proposition puis l'eût soumis à la réflexion du Parlement et de la Grande-Bretagne toute entière. Si nous étudions les documents de Schuman et considérons le projet tel qu'il a été présenté dans le premier communiqué, une chose nous frappe, à savoir que même si le plan dans son ensemble n'est qu'une ébauche, il contient certaines propositions très spécifiques dont l'acceptation allait de soi dans les conditions que le Gouvernement français avait mises en avant pour la conférence.

L'une des choses maintenant parfaitement claires est que la structure de l'organe devrait être composée de membres dits «indépendants». Nous pouvons nous demander qui seraient ces membres indépendants censés diriger l'industrie du charbon et de l'acier en Europe. Quelles sont ces personnes indépendantes, si libres des alliances nationales, si libres des préjugés économiques, ces parangons de vertu aptes à diriger sans aucune espèce de mandat démocratique une grande industrie européenne, qui, tout bien pesé, touche à la vie de chacun de nous? Ces représentants indépendants n'auraient de comptes à rendre à personne. Ils seraient une oligarchie imposée à l'Europe, une oligarchie qui, disposant de pouvoirs arbitraires et de moyens d'influence énormes, serait en mesure d'affecter la vie de tout un chacun dans notre pays.

Plusieurs membres de l'Opposition ont suggéré, il est vrai, que certaines garanties pourraient être incluses dans le plan, ce qui empêcherait les abus de pouvoir de la part du conseil de contrôle. Quelles garanties proposent les Français? L'affirmation d'indépendance contenue dans leur premier communiqué est spécieuse parce que les personnes qui composeraient cet organe ne manqueraient pas d'avoir des accointances personnelles, nationales et peut-être même commerciales, tout en n'étant responsables devant aucun corps électoral. Il s'agirait d'un groupe arbitraire, antidémocratique, d'individus sur lesquels aucune espèce de contrôle public ne s'exercerait.

Quelles autres garanties trouve-t-on dans les propositions avancées par M. Schuman? L'une de ces suggestions, dans le contexte des événements actuels de Corée, semble risible. Cette proposition est qu'un inspecteur devrait siéger au Conseil; un inspecteur des Nations Unies, ayant mission de faire rapport aux Nations Unies pour veiller à ce que les objectifs du Conseil restent pacifiques et aillent dans le sens de l'intérêt commun. Qui donc serait cet inspecteur des Nations Unies? Un délégué du Guatemala? — quelqu'un n'ayant peut-être aucun lien, quel qu'il soit, avec l'industrie de l'acier en Europe? Il est impossible de croire qu'une telle proposition serait une garantie susceptible de mettre obstacle à un abus de pouvoir de la part de l'organe prévu s'il était créé selon les modalités initialement proposées par M. Schuman.

Même aujourd'hui, alors que se déroule la Conférence de Paris, nous sommes informés de suggestions improvisées dans la perspective de quelque forme de contrôle démocratique de cet organe. On nous dit que M. Monnet a suggéré qu'il devrait exister un Parlement de l'Europe *ad hoc* qui serait, probablement, chargé d'examiner les comptes et les débats du Conseil du charbon et de l'acier; mais peut-on croire qu'une telle assemblée parlementaire, péniblement réunie dans le but spécifique d'examiner en très peu de temps les travaux effectués par cet organe pendant une année entière, pourrait, techniquement ou politiquement, mettre en place une supervision capable d'empêcher un abus de pouvoir?

J'ai mis en garde contre une certaine faiblesse dans les propositions et pourtant, en ce qui me concerne, j'accueille favorablement l'initiative de M. Schuman, en raison des objectifs généraux qu'elles contiennent. Nous, Socialistes, avons toujours été persuadés que l'une des causes fondamentales de la guerre, non seulement en Europe mais dans le monde entier, fut un conflit pour les matières premières. S'il était possible d'unifier le système de production du charbon et de l'acier de la région Ruhr-Lorraine de manière à empêcher la division politique actuelle — qui, d'un côté, bloque la relation naturelle et organique du minerai de fer de Lorraine avec le charbon de la Ruhr et qui, d'autre part, génère dans le système politique européen des anomalies comme l'actuel contrôle de la Sarre — si nous pouvions nous débarrasser de cela, si nous pouvions recréer l'unité organique de l'Europe que propose le plan Schuman, alors nous devrions faire deux choses simultanément.

Non seulement nous devrions améliorer les rendements de l'industrie du charbon et de l'acier mais, en outre, nous devrions réussir à rassembler l'Allemagne et la France, et nous-mêmes en vérité, pour éviter les conflits qui, avant 1939, ont fait naître une série de guerres; ou, lorsque des accords étaient trouvés, une série de cartels. Il est clair que loin d'être un cartel à vocation restrictive, le plan Schuman propose une forte expansion de l'industrie du charbon et de l'acier en Europe. La question est maintenant de savoir quelle forme cette expansion devrait adopter? Quelles garanties pouvons-nous trouver pour nous assurer que, lorsque cette expansion se produira, nous ne reviendrons pas aux temps d'avant-guerre, qui associaient toujours l'expansion à la soi-disant surproduction avec, dans son sillage, le désastre du chômage massif?

L'industrie européenne du fer et de l'acier ne connaissait absolument aucune planification lorsqu'elle était laissée au chaos des entreprises privées. En conséquence, dès qu'il y avait surproduction, les entreprises les moins performantes étaient éliminées de la production par la faillite, mais le fait qu'il s'agissait de pertes personnelles privées était désastreux pour les niveaux de vie et les conditions d'emploi d'un grand nombre d'ouvriers.

Par la suite, pour mettre de l'ordre dans ce chaos et tenter de planifier quelque peu l'industrie européenne du charbon et de l'acier, les grands industriels se sont rassemblés et ont mis en place des cartels, non pour absorber la production de fer et d'acier en l'Europe mais plutôt pour fermer des usines, rationaliser, pousser certaines entreprises à cesser leur production. Il en a résulté des prix élevés et un chômage massif. En d'autres termes, qu'il y eût un cartel ou un système de libre entreprise, les résultats étaient identiques: le chômage a été massif dans l'industrie européenne du fer et de l'acier aussi longtemps qu'elle a été soit aux mains des entreprises privées, soit planifiée par l'entreprise privée uniquement.

Le plan Schuman a un mérite tout particulier: pour la première fois, il propose que la planification de l'industrie ne soit pas laissée aux seuls industriels, qui sont intéressés au premier chef par les profits qu'ils vont en retirer, mais que l'industrie dans son ensemble soit planifiée en coopération avec les gouvernements. C'est pourquoi, même si la structure actuellement proposée par M. Schuman peut nécessiter des modifications, l'objectif qui sous-tend le plan est de ceux auxquels nous, Socialistes, devrions réserver un bon accueil. Bien que j'aie parlé de la surproduction, et bien que ce mot se soit fait entendre à maintes reprises dans le débat d'hier, il est inutile de nous tourner vers l'Afrique pour éponger cette soi-disant surproduction. Aussi longtemps qu'il restera une seule maison à construire en Grande-Bretagne, aussi longtemps qu'il y aura des voies ferrées, du matériel roulant et des véhicules à fabriquer dans notre pays, il sera imprudent et mal venu de parler de surproduction des matières premières.

Nous devons concevoir un moyen qui nous permette d'avoir une organisation qui ne soit ni la haute autorité arbitraire que proposent les Français ni une organisation de représentants gouvernementaux comme l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), qui, dans une certaine mesure, est limitée par le fait qu'elle est administrée exclusivement par des fonctionnaires, des fonctionnaires compétents et éminents mais néanmoins des fonctionnaires, dépourvus de toute responsabilité électorale.

Si nous pouvions élaborer quelque sorte d'organisation intermédiaire qui serait en mesure de coordonner l'industrie de l'Europe, qui saurait réunir les intérêts européens, qui serait capable de réunir pour les consulter non simplement des fonctionnaires internationaux, non simplement des individus indépendants désignés par des gouvernements, mais des individus authentiquement représentants des employeurs, des syndicats, des consommateurs ainsi que des gouvernements — si nous avions un organe de ce genre, alors nous aurions vraiment une organisation internationale capable de marier les différences existant entre les divers intérêts présents en Europe, de les harmoniser, et qui serait un organe de travail contre lequel, j'en suis certain, mes propres collègues n'élèveraient aucune objection. Un intérêt commun se dégagerait, contre lequel ceux de nos collègues qui, de l'autre côté de cette Chambre se sentent peut-être le plus profondément concernés par les intérêts des employeurs ne pourraient trouver d'objection. Un conseil de direction britannique nationalisé qui serait un employeur pourrait travailler aux côtés des industriels français ou des organisations contrôlant l'emploi en Allemagne. C'est vers cette synthèse que nous devons tendre et c'est le terrain commun que nous devons rechercher.

Il se pourrait bien qu'il n'existe présentement aucune organisation adaptée. Il se pourrait bien que ceux qui

sont très attachés à la terminologie objectent qu'il ne s'agit pas d'un organe supranational ou, pourquoi pas, qu'il ne s'agit pas d'un organe international comme nous les connaissons aujourd'hui. Il se pourrait bien — comme cela a été dit à un autre sujet — que le terme désignant ce type d'organisation n'ait pas encore été découvert mais, si nous adoptons une démarche pragmatique, si nous prenons en compte le fond réel de la situation, je crois que nous serons capables de mettre en avant une alternative au plan Schuman, qui aura pour effet de coordonner l'industrie des matières premières européennes aux intérêts de toute l'Europe.

N'imaginons pas que le plan Schuman, quelque forme que prenne son organisation, puisse exister dans le vide. L'un des objectifs fondamentaux de ce plan est de stimuler non seulement la production mais aussi la consommation. En conséquence, si nous voulons stimuler la consommation, il faudra que l'Europe possède une organisation de l'industrie, il faudra qu'il existe une organisation de l'agriculture. Ceci m'amène à une question que j'aimerais poser à nos collègues de l'autre côté de cette Chambre: si un plan Schuman pour l'agriculture envisageait une haute autorité pour l'agriculture européenne, seraient-ils prêts à aller à la rencontre des agriculteurs britanniques pour leur dire, «Nous avons abandonné notre souveraineté à cette haute autorité qui, à compter de ce jour, sera habilitée à dire aux agriculteurs de Grande-Bretagne ce qu'ils auront exactement à faire»? Je ne peux m'empêcher de penser que si un porte-parole conservateur, ayant fait cette déclaration, devait aller à la rencontre des agriculteurs pour les informer, il supplanterait mon cher collègue de Wednesbury (M. S. N. Evans) dans l'échelle des affections portées aux paysans.

Il faudra que toute une série d'organisations interdépendantes découle de l'application du plan Schuman. Je demande donc au Gouvernement de ne pas attendre que les discussions de Paris s'achèvent dans la déception et les récriminations. Si tel était le cas, je pense que notre propre idée socialiste de planifier les industries de base en Europe risquerait d'être repoussée pour de nombreuses années. J'espère sincèrement que ni les sirènes du prestige ni aucune autre considération du même ordre ne nous feront hésiter à proposer nos idées aux Français, dès que possible.

J'ai proposé une organisation quadripartite réunissant employeurs, syndicalistes, consommateurs et gouvernements, aux fins de parvenir à synthétiser les vues françaises et les nôtres, et si nous avançons une chose de ce genre —

[...]

Je ne veux pas abuser du temps dont dispose la Chambre, mais je mettais en avant une suggestion qui pourrait constituer un pont entre le point de vue des Français sur l'industrie, et le nôtre.

J'espère que le Gouvernement prendra ma suggestion en considération et n'attendra pas que la conférence de Paris soit achevée pour avancer cette proposition ou toute autre proposition constructive. La Grande-Bretagne a déjà démontré par le passé son attachement à l'idée de l'unité européenne. Nous avons largement contribué, financièrement et matériellement, à la renaissance de l'Europe. Nous devons maintenant montrer que malgré les railleries et l'incompréhension, de quelque provenance qu'elles soient, notre intention est de persévérer, aux côtés du Commonwealth, dans notre soutien concret à une Europe unifiée, une Europe unie, consentante, de bonne volonté. Je suis convaincu que nous pourrions alors découvrir non seulement les moyens de créer une Europe unie, mais aussi de poser les fondements d'un monde uni.

[...]

M. Churchill:

[...]

Je n'ai pas aimé cette façon d'agir du Gouvernement français, qui nous a posé de but en blanc cette question de vaste portée et a émis des réserves arrogantes avant de rejoindre autour de la table ses anciens compagnons de guerre. Je reconnais que cela m'a agacé. Je suis certain que la France ne se serait pas comportée de la sorte envers tout autre gouvernement britannique que celui actuellement en place. Mais il y a une raison, et je vais vous la donner. C'est une explication et, même si ce n'est pas une excuse, il est

nécessaire de l'exposer ici. S'agissant de la soudaineté, les ministres français ont sans aucun doute pensé qu'après que nous avons bouleversé l'ensemble de leur économie et de leurs finances en dévaluant notre monnaie sans un seul mot d'avertissement, ils n'étaient pas spécialement tenus de se soucier de nous pour d'autres dossiers importants. Je ne dis pas qu'ils avaient le droit de se venger de la sorte. C'est une marque d'amitié que d'élever le débat et de dépasser de tels comportements, des deux côtés.

Il y a également une explication que peuvent donner les Français quant à l'intérêt de la question elle-même. Manifestement, ils souhaitaient que le Gouvernement socialiste de Grande-Bretagne fasse une déclaration de principe favorable à la politique de fusion des industries lourdes européennes et à la volonté britannique de contribuer à la fin de la brouille séculaire entre la France et l'Allemagne, qui nous a coûté si cher à tous. Pourquoi ont-ils fait cela? Je vais vous le dire. C'est parce qu'ils pensaient que le Gouvernement socialiste britannique n'était pas favorable au processus d'unification de l'Europe occidentale ou à ce que nous appelons le Mouvement européen, et le terrain était propice à de telles craintes.

Tout est gravé dans nos esprits. Nous nous souvenons tous, comme mon cher collègue représentant de Warwick et Leamington (M. Eden) nous l'a rappelé hier, de quelle façon l'Exécutif et le Gouvernement socialistes ont usé de leur influence pour empêcher qu'un quelconque membre de leur parti ne participe à la conférence du Mouvement européen à La Haye, pendant l'été 1948, et combien de leurs affiliés y sont allés malgré eux. Tout le monde se souvient de l'attitude du Président du Conseil et de celle de son collègue, l'ancien Chancelier de l'Échiquier, à Strasbourg, l'année dernière. Tout cela est de notoriété publique.

Ce qui n'a pas été rendu public, quoique cela soit bien connu et que beaucoup d'entre nous en aient constamment été tenus informés, ce sont les efforts constants que le ministre des Affaires étrangères et ses représentants ont faits pour gêner, bloquer, limiter et affaiblir les pouvoirs et freiner le développement de l'Assemblée européenne lors des réunions du Conseil de l'Europe, que leur opinion publique et leur propre parti les avaient contraints d'accepter. Certains de ceux qui étaient présents à ces réunions m'ont dit périodiquement que les Britanniques faisaient constamment usage de leur influence pour retarder les avancées et minimiser les décisions. Notre ministre des Affaires étrangères était presque en chaque occasion considéré, à tort ou à raison, comme l'obstacle à surmonter. Ses motivations personnelles ne m'intéressent pas aujourd'hui. Nous regrettons tous sa maladie, mais la longue maladie d'un ministre et sa regrettable absence dans nos débats ne peut arrêter la marche des événements ni nous dégager de notre devoir de les affronter. Je suis désolé qu'il en aille ainsi, mais personne ici n'y peut rien.

Je dis donc sans hésitation que la longue et dure expérience du Gouvernement français l'avait intimement convaincu que le Gouvernement socialiste britannique et son ministre des Affaires étrangères socialiste étaient hostiles au mouvement vers l'unité européenne et qu'ils étaient bien susceptibles, de ce fait, d'assister à une réunion sur le plan Schuman dans le seul but de le saborder. C'est pour cela qu'ils ont été amenés à s'accrocher, tout à fait à tort et avec une insistance ridicule je crois, à un accord le plus large et le plus général possible sur les grands objectifs internationaux alors en perspective, ceux-là même qui sont à présent sous nos yeux.

Mais ce n'était pas une excuse pour que le Gouvernement britannique rajoute ses propres préjugés à l'arrogance française. Si nous avions eu un véritable ministre des Affaires étrangères, capable de travailler efficacement, et une bonne mesure de bienveillance entre nos amis, camarades et alliés, exposés à des dangers communs et croissants, cette impasse étrange sur des questions, non tant de principes que de procédure et d'étiquette, ne serait jamais apparue et, à supposer qu'elle le fût, elle aurait pu être facilement surmontée.

Lorsque la Chambre compare les formules et les sentiments de la motion des Conservateurs et des Libéraux avec ceux de l'amendement du Gouvernement, et nous allons voter ce soir sur ces deux textes — du fait que, très certainement, nous ne pouvons accepter les termes de l'amendement du Gouvernement même si nous ne sommes pas en mesure d'établir notre propre point de vue —, elle aura du mal à comprendre comment sont apparues la panne et l'impasse actuelles. Nous sommes cependant confrontés à cette situation et aux questions majeures qui ont été soulevées. Elles ont bien entendu été soigneusement étudiées des deux côtés et les résultats de ces réflexions sont inscrits dans la motion et dans l'amendement qui, j'en conviens avec

notre collègue député de Nelson et Colne, sont les principaux sujets qui nous préoccupent directement. C'est sur ces questions que nous avons à nous prononcer ce soir.

Si les Français avaient besoin de preuves que le Parti socialiste et le Gouvernement britanniques étaient hostiles à l'idée d'une Europe unie et tenteraient de limiter ou de retarder toute conférence internationale à laquelle ils étaient conviés en tant que membres, ils ne pourraient trouver de preuve plus éclatante que l'incroyable livret publié par le bureau exécutif du Parti travailliste britannique – je l'ai ici – et lancé à un moment si étrange par, disons, la main souillée du hasard, faute d'autres mots. Ce document affirme que les Socialistes britanniques refusent de se joindre à un quelconque système politique européen non dominé par des gens de leur propre trempe, par d'autres Socialistes. C'est ce que je pourrais appeler la question de Dalton, clairement exposée il y a trois ans, à la conférence du Parti travailliste. Le très honorable député avait alors déclaré:

«Si les États-Unis d'Europe doivent effectivement voir le jour et ce dans l'intérêt de ses peuples, cela ne pourra se faire que si tous les pays d'Europe occidentale s'engagent, comme nos électeurs se sont engagés en 1945, dans la certitude que le socialisme est notre espoir à tous.»

C'est cette idée que le document exprime et martèle. Cela revient à déclarer que si l'Europe doit s'unir et si la Grande-Bretagne doit jouer un rôle dans cette union, ce ne peut être que sur la base d'un seul parti, ce parti étant le Parti socialiste.

C'est une attitude sordide en cette période de tension et je voudrais rappeler à la Chambre des communes que cette position est adoptée à un moment où le Socialisme est en train de perdre du terrain dans l'ensemble du monde libre, de ce côté-ci du Rideau de fer, à un moment où il n'y a aucun autre gouvernement socialiste au sein du Commonwealth, du monde anglophone ou de l'Europe occidentale, exception faite de la Scandinavie, qui a une histoire tout à fait particulière et qui est soumise à de nombreux facteurs spécifiques. Par exemple, la première chose qu'a faite le Premier ministre socialiste norvégien à son retour au pouvoir avec une majorité — une majorité réelle — a été de dire qu'il n'y aurait plus d'autres nationalisations. Nous avons entendu des choses plus ou moins semblables ici, mais à la grande différence que le Gouvernement n'a pas derrière lui une majorité réelle.

Le Gouvernement nous invite à nous lier à ce que le "Manchester Guardian" a appelé à juste titre le «Socialisme insulaire» et à établir, en tant que parti, une distinction entre nous et les pays qui ne partagent pas nos vues. Il y a bien entendu une exception — les États-Unis, avec leur formidable libre entreprise, puissante, capitaliste. C'est une exception. Mais, bien entendu, ils nous versent les énormes subventions qui permettent aux Socialistes de prétendre assurer le plein emploi. Hormis cette importante exception, c'est dans un pèlerinage solitaire qu'ils nous amèneraient. Le Parti socialiste, qui assume cette position de son cru — je pourrais presque dire cette arrogante position — vient juste de montrer qu'il est minoritaire en Grande-Bretagne. Il a dû modifier ou suspendre toute sa politique de nationalisations et est maintenant à la recherche d'une nouvelle version de la thématique socialiste — je vois que Monsieur le Président n'est pas présent à la Chambre, peut-être alors est-il en train de travailler à cette tâche —, à savoir réinventer leur lutte des classes. Dans le pays, nous assistons à la débâcle des Socialistes. À l'extérieur, ils prétendent imposer leur idéologie aux nations et aux sociétés qui, après d'amères expériences, s'en sont débarrassées.

Quelle preuve plus flagrante le Gouvernement pourrait-il donner de son hostilité à l'union européenne que la nomination de l'ancien Chancelier de l'Échiquier — je ne vais pas différencier ici l'ancien Chancelier de l'actuel: tous deux ont contribué à l'état des finances de notre pays; tous deux aspirent maintenant à exercer leurs compétences sur nos affaires étrangères — mais quelle preuve plus absolue le Gouvernement pourrait-il donner que cette nomination de notre collègue pour mener sa moitié de la délégation à Strasbourg, à la lumière de la déclaration qu'il a faite, pour en faire son représentant? Je dirais que c'est un pied-de-nez. J'avais pensé à «outrage» mais, tout bien réfléchi, j'ai estimé qu'un qualificatif plus modéré couvrirait la question dans ses proportions exactes. Je me demande même maintenant si ce n'est pas très bien ainsi. Si le Gouvernement persiste, c'est lui qui souffrira du déclin de son influence en Europe; mais nous tous

souffrirons aussi.

Au cours de ce débat, nous avons eu droit à la langue de bois habituelle sur «l'infrastructure d'une autorité supranationale». La paternité de cette expression n'est pas claire; mais «infra» et «supra» ont très bien pu être introduits dans notre jargon politique actuel par cette bande d'intellectuels au sourcil épais, toujours prêts à impressionner les travailleurs britanniques parce qu'ils ont étudié le latin à Winchester. Bien que nous ne nous déleçons pas de mots, personne ne songera à enlever à ce cénacle d'anciens camarades d'école son modeste penchant pour la conscience de classes.

En écoutant l'allocution du Chancelier de l'Échiquier, hier, je ne pouvais refréner ma consternation de voir nos relations avec la France se réduire aujourd'hui à cette longue dispute juridique; je le voyais passer point après point, avec un talent professionnel, pour arriver à une impasse et la justifier. Je n'accepte pas l'affirmation du Chancelier selon laquelle jamais dans notre histoire l'entente entre notre pays et la France n'a été meilleure qu'aujourd'hui. Il serait très difficile de proférer avec davantage de précision une contrevérité plus absolue.

Mais le plus stupéfiant fut la manière avec laquelle mon très honorable et éminent confrère a appuyé son analyse sur les documents 12, 13 et 14 du Livre Blanc, en évitant toute allusion au document 10. La brillante réplique de l'honorable député de la circonscription ouest de Renfrew (M. Maclay) a jeté la lumière sur cette omission flagrante – espérons que c'en était une – car, dans son mémorandum du 30 mai (c'est-à-dire le document 10), le Gouvernement français déclarait mot pour mot ce qui a été lu à la Chambre des communes, mais qui est si important que je dois le lire à nouveau.

«La position particulière» –

disent les Français –,

«dans les présentes négociations, que le Gouvernement britannique souhaite préserver est justifiée dans son mémorandum par l'intention, censée être celle du Gouvernement français, de demander, comme conditions préalables, une participation totale aux discussions, un engagement à mettre en commun les ressources en charbon et en acier, et l'instauration d'une autorité dotée de certains pouvoirs souverains.

4. Comme ses représentants ont informé les homologues britanniques de vive-voix, le Gouvernement français souhaite spécifiquement confirmer une fois encore que là ne sont pas ses intentions. Comme cela a été clairement dit dans le mémorandum français du 9 mai, il n'y aura pas d'engagement, si ce n'est par la signature d'un traité entre les États concernés et sa ratification par les Parlements.»

C'est sans doute à ce stade-là que le Gouvernement britannique aurait pu accepter d'entrer dans la conférence sans aucun risque.

Mon très honorable et éminent confrère et ministre des Finances nous a posé la question suivante: Qu'auriez-vous fait? Nous répondons qu'une fois que nous aurions eu la garantie véhiculée dans le document 10, selon laquelle il n'y aurait

«pas d'engagement en dehors de la signature d'un traité entre les États concernés et sa ratification par les Parlements»

nous n'aurions pas hésité à assister à la conférence et nous aurions répondu de la même manière que les Néerlandais, et en des termes identiques à ceux figurant dans la motion sur laquelle nous allons voter ce soir.

Mon très honorable et éminent confrère a ensuite continué à peindre une image inquiétante de ce qui pourrait nous arriver si nous acceptions le principe d'une haute autorité supranationale qui

«... pourrait provoquer la fermeture de tout un bassin houiller ou d'un centre de production sidérurgique sans avoir aucun compte à rendre, tant social que politique ...» — [RAPPORT OFFICIEL: 26 juin 1950; Vol. 476, c. 1942].

N'est-ce pas là, certainement, l'un des points que nous aurions pu soulever, sans hésiter, à la conférence? Pour gagner la guerre, nous avons accepté de mettre nos armées sous la tutelle du Quartier général des forces expéditionnaires alliées en Europe (SHAEF), une grande organisation anglo-américaine aux objectifs tactiques bien limités et déterminés. Personne n'aurait jamais imaginé que le général Eisenhower ait pu dire quelles unités de l'armée britannique auraient dû être supprimées ou dissoutes, ou comment elles auraient dû être levées ou réorganisées, ou quoi que ce soit de ce genre. Tout cela restait du ressort des États autonomes et souverains, qui avaient souhaité se mettre d'accord sur une plus grande unité remplissant des objectifs fonctionnels définis – j'emploie le terme «fonctionnel» parce qu'il entre dans l'usage. C'est certainement l'un des points sur lequel nous aurions pu insister, et même que nous aurions pu poser comme condition pour donner notre accord à tout projet définitif.

Quel triste conseil que prétendre, comme l'a fait mon très honorable et éminent confrère, qu'en participant au débat, avec les précautions et les réserves que j'ai énoncées, nous aurions pu avoir été engagés contre notre volonté dans quoi que ce soit de cette nature. Je voudrais ajouter, pour que ma réponse soit bien claire, que s'il m'avait demandé si je serais d'accord pour la mise en place d'une autorité supranationale ayant le pouvoir de dire à la Grande-Bretagne de ne plus exploiter de charbon ou de ne plus produire de l'acier, mais seulement de faire pousser des tomates, j'aurais répondu sans hésitation «non». Mais pourquoi ne pas être présent pour donner la réponse?

Rien n'est dit sur le mode de scrutin. Nous ne savons rien de la méthode suivant laquelle le pouvoir de voter sera accordé aux différents membres de l'autorité supranationale susceptible d'être mise en place. Mais il est pratiquement certain que nous ne serions pas d'accord pour en devenir membre – et que nous aurions tout à fait ce droit – si notre supériorité dans la production du charbon et de l'acier n'était pas totalement reconnue. Vient ensuite la question du droit de mettre fin à un tel accord. Il s'agit certainement d'un point que nous aurions pu examiner après le débat. Enfin, il y a la question de savoir s'il pourrait y avoir deux niveaux d'adhésion à un tel organisme – des membres à part entière et des membres associés. C'est également un sujet auquel il faudrait songer. Je ne peux imaginer que des questions de ce genre ne puissent être affinées lors d'une telle conférence, si nous y étions pour les formuler et les orienter. Dans le cas contraire, si nous n'y parvenions pas, c'est que nos précautions seraient excessives; nous ne devrions pas être liés par l'honneur ou la bonne foi au point d'accepter des décisions défavorables sur des questions que nous considérerions comme étant irréalisables; nous serions les juges.

Mais ce n'est pas tout. Même si les ministres ou les représentants prenant part à la conférence étaient trop faibles ou trop conciliants pour défendre nos intérêts vitaux et nos droits fondamentaux, même s'ils parvenaient à un accord autour d'une table de conférence, rien ne serait joué tant que le Parlement n'aurait pas ratifié les décisions prises. C'est ce que les Français énoncent dans leur Document 10 du 30 mai. En devenant membre de cette conférence selon les conditions posées par le Gouvernement français, nous ne devrions en aucune façon retirer à la Chambre des Communes le moindre de ses droits de juger le résultat final – de le juger tous ensemble et non pas en tant que partis, ou comme partisans ou opposants d'un Gouvernement. Le pouvoir de cette Chambre ne serait absolument pas affecté.

Si nous participons à la conférence, nous pouvons user de toute notre influence et de tous nos arguments, et s'ils ne trouvent pas un écho favorable, nous ne serons en aucune manière obligés d'accepter un accord, et il

n'y en aurait pas pour ce qui nous concerne. Toutefois, même si nos délégués acceptaient un accord, le Parlement conserverait, comme je l'ai dit, tout pouvoir de juger et de décider du moment où l'affaire devrait lui être soumise, après l'avoir examinée en profondeur. «Y être ou ne pas y être», voilà la question, la question sur laquelle nous devons nous prononcer ce soir. Il me semble que nous ne courons aucun risque en y étant, mais laissez-moi analyser un certain nombre des risques que nous encourons en n'y étant pas.

[...]

Chaque membre devrait se poser deux questions simples et pratiques: «Est-ce que je souhaite voir l'unité de l'Europe occidentale avancer?» et, dans tous les cas de figure, ceci mis à part, «N'est-il pas mieux pour nous de prendre part à la conférence avec les réserves émises par les Néerlandais?» Ce sont là les questions qui se posent à nous ce soir.

Lorsque j'ai pris la parole à la Conférence unioniste d'Écosse, il y a plus d'un mois à Édimbourg, nous savions encore moins de choses qu'à l'heure actuelle. Néanmoins, la ligne que je devais conseiller au Parti conservateur semblait claire. Je vais me risquer à lire à la Chambre ce que j'ai dit, parce qu'à ce moment là, je ne pouvais imaginer que cela deviendrait un sujet à controverse pour le parti. J'espère que la Chambre me pardonnera de lire ce texte, mais je pense qu'il est pertinent de le faire:

«Si la proposition Schuman est bonne dans son principe, nous devons néanmoins examiner attentivement comment la Grande-Bretagne peut participer avec la plus grande efficacité à un regroupement aussi important d'industries européennes. Nous devons veiller à ce qu'il n'entraîne pas une baisse des salaires, des niveaux de vie et de l'emploi en Grande-Bretagne. Je pense que nous devons défendre le principe du nivellement par le haut et non celui du nivellement par le bas. Nous sommes, sans aucun doute, tous fiers de l'industrie sidérurgique britannique, qui joue un si grand rôle dans notre commerce extérieur. Les conditions selon lesquelles nous pourrions nous associer à des nations européennes doivent être étudiées avec attention. Si nous devions détruire ou seulement affaiblir l'efficacité de notre industrie sidérurgique en la nationalisant, nous pourrions nous trouver dans une situation très défavorable par rapport aux pays du Continent, qui ne sont pas soumis aux excès des Socialistes. Nous devons être rassurés sur ces questions et sur bien d'autres encore, même si nous accueillons chaleureusement le principe général et l'esprit de la proposition.»

C'est ce que j'ai dit, c'est ce à quoi je suis attaché en règle générale, et c'est ce pour quoi je vous demande de voter unanimement ce soir.

On nous demande: Comment les Conservateurs peuvent-ils concilier leur opposition à la nationalisation de l'acier et leur sympathie pour le principe de l'internationalisation dans un système européen? C'est une bonne question. La réponse est que nous nous opposons à la nationalisation de la sidérurgie britannique parce que nous voulons la voir rester entre les mains expertes de ceux qui, par la libre entreprise, l'ont élevée à la position de choix dont elle jouit actuellement parmi nos industries. Dans notre opposition à la nationalisation, nous ne nous sommes jamais opposés à un niveau convenable de contrôle gouvernemental; nous avons même toujours insisté là-dessus. Ce à quoi nous nous sommes opposés, et à quoi nous continuerons à nous opposer, c'est à la propriété et à la gestion étatiques – ou à la mauvaise gestion comme cela s'est avéré jusqu'à présent – de l'industrie.

Avec les propositions Schuman, la propriété n'est pas touchée. Nous n'avons aucune objection de principe à une plus large coordination internationale, si cela s'avère réalisable et conforme à nos intérêts essentiels. Nous ne voyons aucune raison pour ne pas discuter les problèmes de l'industrie sidérurgique britannique en commun avec ceux des autres industries sidérurgiques européennes, et nous avons bon espoir que, si cela prend corps, une association mutuellement bénéfique et acceptable pour tous pourrait être mise en place. Mais de toute façon, ce sera bien mieux pour nous de prendre part aux débats que de rester en dehors et permettre alors aux événements de dériver en notre absence. C'est le point de vue des leaders actuels de l'industrie sidérurgique britannique, et je suis convaincu que c'est un point de vue judicieux et réaliste.

Dans son amendement, le Gouvernement socialiste accueille favorablement la proposition de M. Schuman et évoque son intention de suivre avec attention les débats, de l'extérieur. Le Gouvernement français a promis de nous tenir totalement informés. Mais qu'est-ce que cela, par rapport au fait de prendre part aux débats et de pouvoir les orienter de toutes nos forces, en tenant compte de nos intérêts propres et essentiels? Il y a une grande différence entre être à l'extérieur d'une conférence et en être peut-être l'un des protagonistes essentiels. Il se peut bien qu'il y ait un certain ressentiment à l'encontre du Gouvernement de la part des autres parties pour avoir délibérément refusé de s'asseoir à la table, même avec toutes les précautions possibles.

Les six puissances sont là, parlant de ces questions entre elles, avec les États-Unis qui leur donnent des signes d'encouragement d'outre-Atlantique — [Interruption]. Rien n'a fait plus de tort aux États-Unis que la publication dans ce pays de ce document — et la Grande-Bretagne, bien que ne pouvant nullement être soupçonnée d'avoir participé, cherche des excuses, des excuses compliquées, pour rester tout à fait en dehors de la conférence, compromettant peut-être l'espoir d'aboutir à un accord général. Les Français ont un dicton: «*Les absents ont toujours tort.*» Je ne suis pas sûr que l'on étudie le français à Winchester.

Il est bien entendu risqué de laisser toutes ces questions aussi lourdes de conséquences être débattues en notre absence. Nous n'avons pas les moyens d'intervenir directement, à tout instant. De nouveaux problèmes peuvent apparaître en notre absence, alors que nous sommes ici, assis dans nos fauteuils. Toutes sortes de propositions, d'arrangements provisoires peuvent être présentés, qui n'auraient jamais vu le jour si nous avions pu user de notre influence sur place, en amont. Il est peut-être un peu abusif d'employer le mot «ressentiment». Laissez-moi parler de «sympathie» entre ceux qui sont présents, au détriment de celui qui n'est pas là.

Sur le Continent, les salaires sont inférieurs aux nôtres. Si l'on en faisait la moyenne sur la base existante, cela pourrait accroître de façon importante la puissance concurrentielle de tous ces pays sur le marché à l'exportation. Alors que notre présence à la table des négociations aurait très bien pu suffire pour faire pencher la balance en faveur des normes britanniques, il me semble contraire aux intérêts des mineurs et des ouvriers de la sidérurgie britanniques de n'avoir jamais été autorisés à défendre leurs vues pour que les salaires du Continent soient alignés sur les leurs, pour obtenir un nivellement par le haut et non le contraire.

Il y a une autre raison pour laquelle on peut regretter le boycott de la conférence. L'absence de la Grande-Bretagne bouleverse l'équilibre de l'Europe. Je suis tout à fait favorable à une réconciliation entre la France et l'Allemagne, et à ré-accueillir l'Allemagne au sein de la famille européenne, mais cela implique, comme je l'ai toujours dit avec insistance, que la Grande-Bretagne et la France agissent pour l'essentiel de concert afin d'être capables de traiter à égalité avec l'Allemagne, qui est tellement plus forte que la France seule. Sans la Grande-Bretagne, le pool du charbon et de l'acier de l'Europe occidentale sera naturellement dominé par l'Allemagne, qui en restera le membre le plus fort. C'est ce qu'a souligné la nuit dernière mon honorable collègue de Coventry Est, M. Crossman.

Je demande aux deux groupes de la Chambre de réfléchir s'il est bien sage pour nous de poursuivre ainsi, à cet instant précis du redressement de l'Europe. Il est difficile d'imaginer une ligne de conduite plus inconséquente pour les intérêts de l'Europe en général et de la Grande-Bretagne en particulier, que celle que le Gouvernement essaie d'imposer, non seulement à la Chambre des communes, mais à son propre parti.

J'ai parlé de ce document — ce livre brun. Il y avait cependant dans la brochure socialiste une déclaration avec laquelle je suis en parfait accord. Je parle de la déclaration contre la perspective de voir l'Europe devenir une troisième force entre l'Amérique et la Russie, créant ainsi un «*bloc géographique neutre*». Cette optique était celle de nombreux Socialistes à l'époque où ils condamnaient mon discours de Fulton, de 1946. Je suis heureux de prendre connaissance de cette rétractation. Je suis certain que le processus pédagogique peut continuer.

Pour ma part, je classerais la neutralisation de l'Allemagne ou de l'Allemagne de l'Ouest, et plus encore celle de la France et des six autres Puissances qui se réunissent maintenant à Paris, en deuxième position

seulement derrière la guerre, sur l'échelle des désastres. Cela signifierait simplement non seulement que l'Allemagne de l'Ouest mais aussi les États européens de la zone neutre seraient sapés et submergés un par un et morceau par morceau, exactement comme nous avons vu la Tchécoslovaquie être dévorée sous nos yeux. La question que les deux auteurs de ce livret, et nous-mêmes, devrions nous poser ce soir est de savoir si la réticence britannique à s'affirmer au sein d'un mouvement vers l'unité européenne n'amènera pas exactement ce même danger d'un *bloc* géographique neutre, et si nous-mêmes, en restant à l'extérieur, ne risquons pas d'être responsables d'avoir introduit précisément la situation que l'exécutif socialiste dit redouter, à juste titre, dans son livret.

J'ai été profondément touché par le geste décisif qu'a fait la France avec le plan Schuman pour se réconcilier véritablement avec l'Allemagne au travers d'une mesure telle que le regroupement des industries lourdes, projet qui, s'il se concrétisait, rendrait impossible un retour de la guerre entre les deux pays. Lorsque j'ai demandé, il y a quatre ans, à Zurich, que la France prenne l'Allemagne par la main et la ramène au sein de la famille européenne, je ne pouvais espérer qu'un tel événement historique se concrétiserait dans un aussi bref délai.

Il serait normal que l'on me demande si j'aurais accueilli aussi favorablement un tel événement en l'absence de cette menace russe, du Gouvernement soviétique ou de la présence communiste dans de nombreux pays. Je répondrais «oui, sans aucun doute». L'union de la France et de l'Allemagne, que ce soit directement ou au sein d'un large regroupement des pays européens, est un magnifique pas en avant, rempli de générosité, en direction du renouveau de l'Europe et de la paix dans le monde. Le fait qu'il y ait une menace soviétique et communiste sérieuse ne fait que lui ajouter de la valeur et un caractère d'urgence. Sur ce terrain, nous pouvons certainement nous mettre d'accord entre tous les partis représentés ici.

En toute honnêteté, personne ne peut dire que nous raisonnons et agissons au détriment des intérêts de l'Empire britannique et du Commonwealth. Tout le monde sait qu'il s'agit là de notre premier souci. Il y a d'abord l'Empire et le Commonwealth; ensuite, l'union fraternelle du monde anglophone; troisièmement, non sous l'angle du rang ou du prestige, mais de l'ordre de priorité, la renaissance d'une Europe unie comme facteur de première importance pour préserver ce qui reste de la civilisation et de la culture du monde libre. Lorsque l'on entend des orateurs socialistes affirmer qu'ils sont les défenseurs de l'Empire britannique et du Commonwealth et que l'on se souvient qu'ils ne prirent même pas la peine de dire au Commonwealth ce qu'il se passait, l'on ne peut réprimer un sentiment de mépris.

Le Premier ministre (M. Atlee): À quoi mon honorable collègue fait-il référence lorsqu'il dit que nous n'avons pas pris la peine de dire au Commonwealth ce qu'il se passait?

W. Churchill: Je parle du plan Schuman.

Le Premier ministre: Mon honorable collègue a entièrement tort. Les pays du Commonwealth ont été parfaitement informés.

W. Churchill: Est-ce que mon honorable collègue veut dire qu'ils ont été consultés sur le refus du Gouvernement de répondre positivement à l'invitation de M. Schuman?

Le Premier ministre: Mon honorable collègue a dit qu'ils avaient été totalement tenus à l'écart et que nous n'avions informé personne. Quiconque ayant une expérience des affaires du Commonwealth sait que, pour toutes ces questions, les pays du Commonwealth sont tenus totalement informés et que tous les points qu'ils souhaitent soulever sont abordés avec les autres pays membres. Sur une question qui ne concerne à l'origine qu'un seul des membres du Commonwealth, ils sont tenus pleinement informés et peuvent, s'ils le désirent, lancer un débat à ce sujet.

W. Churchill: Je dois revenir sur ce point, car je ne me suis pas bien fait comprendre. J'ai à l'esprit uniquement ce qui s'est passé à la Chambre des Communes. J'ai bien compris que le plan Schuman avait été une surprise, et mon honorable collègue le Premier ministre a fait une déclaration impromptue en ces murs, dans laquelle il s'est exprimé sur le sujet en termes positifs. Je n'en sais rien, mais il me semble que les

dominions souhaitaient poser certaines questions. Avant que le Premier ministre n'ait adopté la position qu'il a prise, je doute beaucoup qu'ils aient eu l'occasion d'exprimer la moindre opinion sur le cours qu'ont pris les événements.

Quand M. Roosevelt m'a demandé, à la Conférence atlantique, en 1941, de donner mon accord pour que nous renoncions à la préférence accordée à l'Empire, je lui ai répondu sans plus attendre que nous ne pourrions jamais prendre une telle décision sans consulter les dominions eux-mêmes et que cela prendrait du temps. L'argument a été efficace, en raison notamment du délai nécessaire à la publication d'un *communiqué* auquel le Président tenait tant. Je ne peux imaginer meilleur argument que le Gouvernement aurait pu utiliser avec nos amis Français s'il avait voulu disposer de plus de temps pour réfléchir à la position à avoir, que dire qu'il devait consulter les dominions sur la question en leur envoyant un télégramme, ce qui leur offrait l'occasion de donner une opinion mûrement réfléchie. Le fait que cette idée ne lui soit pas seulement venue n'est qu'un exemple supplémentaire de l'extraordinaire manque d'efficacité avec lequel sont aujourd'hui conduites nos affaires.

Je dois encore mentionner un ou deux points. La nuit dernière, notre collègue de Coventry Est a demandé au Parti conservateur s'il était favorable à l'union fédérale de l'Europe occidentale. Un pas aussi formidable que l'union fédérale de l'Europe, quelque chose qui ressemblerait aux États-Unis d'Europe, n'est pas une question qui est de notre ressort. Elle appartient d'abord et avant tout aux peuples d'Europe. Nous avons travaillé avec les fédéralistes dans notre Mouvement européen, et nous avons toujours dit clairement que, même s'ils avançaient sur la même route, nous ne partagions pas leurs conclusions. Personnellement, j'ai toujours désapprouvé publiquement la possibilité pour nous de nous engager, à ce stade, dans tous les enchevêtrements et la complexité de l'élaboration d'une constitution au sens strict du terme, où un certain type d'esprit est puissamment présent. J'ai été désolé d'entendre notre collègue de Coventry Est, gâcher un discours intéressant comme il en fait souvent, par une grossière inexactitude, lorsqu'il a dit que l'union européenne

«est gérée et financée par les fédéralistes» — [RAPPORT OFFICIEL. 26 juin 1950; Vol. 476, c. 2043.]

Cela est tout à fait inexact et je suis très heureux que mon cher ami et collègue député d'Aberdeenshire, circonscription Est (M. Boothby), qui a pris la parole avant moi cet après-midi, ait réglé cette question comme il se devait.

M. Crossman (Coventry, Est): Si cela est inexact, alors permettez-moi de le retirer.

M. Churchill: Certainement, en ce qui concerne le Mouvement européen — et je me suis donné la peine de me renseigner à ce sujet lorsque j'ai entendu notre collègue s'exprimer ainsi —, il s'appuie sur des contributions volontaires de l'Angleterre et de l'Amérique et n'a aucune difficulté pour trouver les fonds nécessaires.

On me dit que les difficultés que représente la fédération européenne sont de mieux en mieux comprises sur le Continent, et que c'est l'une des raisons pour lesquelles sont maintenant recherchées ce que j'appelle des associations «fonctionnelles», comme cette proposition de fusion des industries lourdes. Mais la question que nous devons trancher pour nous-mêmes — et nous disposons certainement de beaucoup de temps pour laisser mûrir l'affaire — est de savoir quel type d'association la Grande-Bretagne devrait mettre en place avec l'union fédérale d'Europe si une telle chose venait à s'installer avec le temps.

Cela n'a pas à être décidé aujourd'hui, mais je donnerai, en toute humilité, une réponse sans détour. Je ne peux concevoir que la Grande-Bretagne soit un membre ordinaire d'une union fédérale limitée à l'Europe à aucun moment que je puisse, présentement, prévoir. Nous devrions, à mon avis, favoriser et faire avancer tous les développements qui, sur le Continent, naîtront naturellement de la suppression des barrières, depuis le processus de réconciliation et un heureux oubli d'un passé terrible jusqu'aux dangers qui nous sont communs, ceux d'aujourd'hui et de demain. Par ailleurs, bien qu'une constitution fédérale au sens strict

n'entre pas, concrètement, dans le champ des possibles, nous devrions promouvoir, parrainer et aider de toutes les manières possibles le mouvement vers l'unité européenne. Nous devrions être fermement résolus à chercher des moyens d'y être intimement associés.

C'est en cela que nous sommes soutenus par nombre des principaux responsables politiques de tous les partis, dans tous les pays du Commonwealth: M. Menzies et M. Evatt en Australie, M. Fraser en Nouvelle-Zélande, le général Smuts — prions pour qu'il se rétablisse — et M. MacKenzie King ainsi que M. St. Laurent au Canada. Tous se sont chaleureusement exprimés en faveur du mouvement vers l'unité européenne et ne lui ont pas, pour autant que je sache à ce jour, assigné une quelconque limite stricte ou fixe.

Compte tenu de notre position au centre de l'Empire britannique et du Commonwealth et de notre association fraternelle avec les États-Unis dans le monde anglophone, nous ne saurions accepter une adhésion pleine et entière à un système fédéral en Europe. Nos devons trouver notre voie vers l'unité du monde au travers de l'Organisation des Nations Unies qui, j'espère, sera refondue un jour sur la base de trois ou quatre groupes régionaux, l'Europe unie devant certainement être l'une de ces entités. De par notre position unique dans le monde, la Grande-Bretagne a une possibilité, si elle en est digne, de jouer un rôle important et de devenir peut-être l'une des pièces essentielles de chacun des trois plus grands regroupements des démocraties occidentales. Veillons à en être dignes.

L'évolution générale du monde nous pousse vers une interdépendance des nations. Nous ressentons autour de nous la conviction que là réside notre meilleur espoir. Si la souveraineté et l'indépendance sont des valeurs sacro-saintes et inviolables, comment se fait-il que nous soyons tous liés à une organisation mondiale? C'est un idéal auquel nous devons souscrire. Comment se fait-il que nous ayons souscrit à ce formidable engagement qu'est la défense de l'Europe occidentale, nous impliquant comme nous ne l'avons jamais fait jusque là dans la destinée de pays si éloignés des flots protecteurs de la Manche? Comment se fait-il que nous ayons accepté, et, sous le Gouvernement actuel, recherché avec empressement, de vivre de la générosité des États-Unis, devenant ainsi économiquement dépendants d'eux? On ne peut le justifier ou le tolérer que parce que des deux côtés de l'Atlantique on ressent l'interdépendance comme partie intégrante de notre idéal et comme une planche de salut.

Personne ne peut prétendre que notre participation aux débats de Paris, objet de la motion et de l'amendement de ce soir, affectera notre souveraineté. Ces débats sont bien protégés par les nombreuses garanties dont j'ai fait mention plus haut. Néanmoins, une grande question de morale et d'idéaux, certes sans rapport direct avec notre objectif immédiat, a pourtant été mise en lumière par les débats qui sont en cours. On nous demande de façon provocante si nous sommes prêts à abandonner la plus infime partie de souveraineté nationale, quelles que soient les circonstances, parce que nous aspirons à quelque chose de plus vaste. Avec sa longue expérience des Affaires étrangères, mon très honorable ami le député de Warwick et Leamington, a abordé la question, si hypothétique soit-elle, de façon claire et nette. Le Parti conservateur et le Parti libéral affirment sans aucune hésitation qu'ils sont prêts à envisager, et à accepter, si on arrive à les convaincre, la fin de la souveraineté nationale, si les conditions et les garanties proposées sont satisfaisantes.

Ou plutôt, j'irai encore plus loin et dirai que, pour le bien de l'organisation du monde, nous devrions aller jusqu'à courir des risques et faire des sacrifices. Nous avons combattu tous seuls pendant une année entière contre la tyrannie, pas seulement pour des motifs purement nationaux. Il est vrai que nos vies en dépendaient, mais nous avons combattu de toutes nos forces parce que nous avons la conviction que ce n'était pas seulement pour notre cause que le drapeau britannique devait rester brandi en 1940 et 1941, mais pour une cause mondiale. Le soldat qui a rendu l'âme, la mère qui a pleuré son fils, la femme qui a perdu son époux ont trouvé force et réconfort, et ont compris ce que signifiait être relié à l'universel, à l'éternel, car nous nous sommes battus pour ce qui avait de la valeur non seulement pour nous-mêmes, mais pour l'humanité. Le Parti conservateur et le Parti libéral déclarent que la souveraineté nationale n'est pas intouchable et qu'elle pourrait être résolument diminuée si tous les hommes de tous les pays devaient trouver ainsi le chemin d'une maison commune.